

PRINCIPES D'ÉCRITURE DES FICHES

Compétence attendue :

C'est la compétence (de niveau 1 ou de niveau 2) inscrite dans le programme qui est ici rappelée littéralement.

Les éléments retenus dans chacune des trois colonnes (connaissances, capacités, attitudes) prennent en compte chacun des mots clés ou des thèmes d'étude suggérés dans le libellé de la compétence.

Quelle que soit l'activité ces éléments sont spécifiés pour le rôle de pratiquant et pour les rôles qui accompagnent et enrichissent la pratique (observateur, co-arbitre, organisateur, etc...),

| <u>Connaissances</u> | <u>Capacités</u> | <u>Attitudes</u> |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">Les connaissances sont des informations qu'il faut transmettre aux élèves. Elles relèvent de plusieurs ordres : réglementaire, scientifique, tactique, technologique...Elles peuvent s'exprimer sous des formes diverses : concepts théoriques, savoirs livresques, savoirs réflexifs, connaissances verbalisées (idées sur...), repères (sur soi, sur l'environnement ou sur les autres...). | <ul style="list-style-type: none">Les capacités renvoient à l'activité de l'élève, à la mobilisation, la mise en œuvre des connaissances pour faire (être capable de...), aux savoir-faire en action.Les capacités peuvent s'exprimer sous la forme de techniques, d'habiletés motrices, de savoir-faire ou, parfois, de sous-compétences.Les capacités renvoient aussi au potentiel, aux ressources et aptitudes de l'élève (capacité aérobie, capacité à prendre et à traiter des informations, à réagir vite à un signal, à communiquer avec les autres...) qu'il convient de mobiliser, de solliciter et de développer.Les capacités renvoient également à des dimensions motrices telles que : la coordination, les dissociations segmentaires, l'équilibration et les rééquilibrations, les maintiens posturaux et leurs réajustements... | <ul style="list-style-type: none">Les attitudes représentent les savoir être et organisent les comportements que l'élève doit avoir dans ses relations aux autres, à lui-même ou aux événements qu'il vit.Elles sont révélatrices de qualités (curiosité, persévérance...) qu'il faut développer et sont sous-tendues par des valeurs (goût de l'effort, respect des autres...) qu'il convient d'acquérirElles renvoient souvent à la prise de responsabilités et d'initiatives.Elles peuvent aussi s'exprimer sous la forme d'intentions ou de postures (comme celle de jouer avec les autres, d'être réceptif aux informations transmises, de venir en aide...) |

Quelques principes communs aux connaissances, capacités, attitudes :

- Les connaissances, capacités et attitudes sont, comme l'indique le programme, les éléments constitutifs de la compétence. Il est donc nécessaire de les identifier pour en assurer leur appropriation par les élèves. L'acquisition d'un seul de ces éléments ne peut suffire à l'obtention de la maîtrise de la compétence attendue. Il conviendra, selon le niveau de classe et les caractéristiques des élèves d'établir des priorités dans le choix des connaissances, des capacités et des attitudes.
- L'articulation, la combinaison, la « mise en réseau », la mobilisation de tout ou partie des connaissances, capacités et attitudes doivent être organisatrices des situations d'apprentissage offertes aux élèves. Situations d'apprentissage dont le choix relève de la responsabilité, de l'initiative et de la liberté pédagogique de chaque enseignant.
- Parmi les connaissances, capacités, attitudes identifiées dans les colonnes, les éléments qui se rapportent directement aux acquisitions du socle commun sont notés *en italique*.
- Concernant les fiches du niveau 2, les connaissances, capacités et attitudes constitutives du niveau 1 ne sont pas reprises, seuls les éléments se rapportant spécifiquement aux acquisitions de ce niveau sont notés.

Contribution aux acquisitions du socle :

- Sont précisées dans ce cadre les relations et les contributions qu'entretient la compétence attendue avec l'une et/ou l'autre des sept compétences du socle commun.